CONSEIL COMMUNAL
DE TREYCOVAGNES

Treycovagnes, le 06 décembre 2022

EXTRAIT N°3/2022

Du procès-verbal du Conseil communal de Treycovagnes

Séance du 06 décembre 2022

Présidence : Patrick Savoy

Présents : 17 membres

LE CONSEIL COMMUNAL DE TREYCOVAGNES

- vu le préavis **préavis municipal n° 3/ 2022 relatif à une demande de crédit extra budgétaire de Fr. 28'000.-- pour la création de 5 places de parc sur la parcelle 339 – Chemin de la Fontaine**,
- entendu le rapport de la commission de gestion et finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

Article 1 de refuser le préavis n° 3/2022, relatif à une demande de crédit extra budgétaire de CHF 28'000.— pour la création de 5 places de parc sur la parcelle 339 – Chemin de la Fontaine, tel que présenté.

Oui :	3
Non :	11
Abstention :	3

Article 2 de créer une commission consultative sur l'utilisation de la parcelle 339 – Chemin de la Fontaine pour proposer des idées à la Municipalité qui devra revenir avec une utilisation différente de la Parcelle.

Ainsi délibéré en séance du 06 décembre 2022.

Pour le Bureau du Conseil

Le Président — La Secrétaire

Patrick Savoy — Alexandra Schorderet

CONSEIL COMMUNAL * DE TREYCOVAGNES *

CONSEIL COMMUNAL
DE TREYCOVAGNES

Treycovagnes, le 06 décembre 2022

EXTRAIT N°4/2022

Du procès-verbal du Conseil communal de Treycovagnes

Séance du 06 décembre 2022

Présidence : Patrick Savoy

Présents : 17 membres

LE CONSEIL COMMUNAL DE TREYCOVAGNES

- vu le préavis **préavis municipal n° 4/ 2022 relatif à une demande de crédit extra budgétaire de Fr. 55'000.-- pour le remplacement des fenêtres du collège – Grand-Rue 26**,
- entendu le rapport de la commission de gestion et finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

Article 1 d'accorder le crédit extra budgétaire de Fr. 55'000.— pour le remplacement des fenêtres du collège – Grand-Rue 26,

Article 2 d'autoriser les travaux nécessaires,

Article 3 de financer le montant de Fr. 55'000.— par un prélèvement sur la trésorerie courante,

Article 4 de procéder à l'amortissement des travaux précités par un amortissement sur 10 ans au maximum, dès l'année qui suit la fin des travaux.

Oui :	17
Non :	0
Abstention :	0

Ainsi délibéré en séance du 06 décembre 2022.

Pour le Bureau du Conseil

Le Président — La Secrétaire

Patrick Savoy — Alexandra Schorderet

CONSEIL COMMUNAL * DE TREYCOVAGNES *

CONSEIL COMMUNAL
DE TREYCOVAGNES

Treycovagnes, le 06 décembre 2022

EXTRAIT N°5/2022

Du procès-verbal du Conseil communal de Treycovagnes

Séance du 06 décembre 2022

Présidence : Patrick Savoy

Présents : 17 membres

LE CONSEIL COMMUNAL DE TREYCOVAGNES

- vu le préavis **préavis municipal n° 5/ 2022 – relatif au budget pour l'année 2023**,
- entendu le rapport de la commission de gestion et finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

Article 1 d'adopter le budget pour l'année 2023 tel que présenté.

Oui :	17
Non :	0
Abstention :	0

Ainsi délibéré en séance du 06 décembre 2022.

Pour le Bureau du Conseil

Le Président — La Secrétaire

Patrick Savoy — Alexandra Schorderet

CONSEIL COMMUNAL * DE TREYCOVAGNES *